

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 34 (1900)  
**Heft:** 3

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Mars 1900.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>r</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## LES BOUQUETINS DU PARC DU CREUX-DU-VAN

C'est en 1853, relate Eschudi, que trois bouquetins des Alpes (*Capra ibex*) furent tués au Mont-Rose; depuis lors, à notre connaissance, il n'en a pas été ressus dans les Alpes suisses.

"Ce gibier majestueux, aux cornes noueuses, arquées, à l'attitude fière et superbe (fig. 1), peuplait autrefois les Alpes; mais les chroniques des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles font déjà prévoir sa disparition. De nos jours, il ne se rencontre plus que dans les chasses gardées de S. M. le roi d'Italie, dans la vallée de Cogne et le massif du St. Paradis et de la Grivola. La protection dont ce gibier jouit laisse espérer que la faune des Alpes piémontaises le conservera encore quelque temps."

Des essais de repeuplement ont été tentés en 1876 dans les Eännengebirge (Salzburg) et chez nous en 1879 par la Section Rhétia du Club Alpin Suisse, subventionnée par la Confédération - les animaux avaient été transportés au Welschtobel (Arosar Rothhorn). Malheureusement, on opéra avec des métis (fig. 2) et les résultats furent peu encourageants, malgré la persévérance montrée par la Rhétia, et en 1889 les essais furent abandonnés.

La principale cause d'insuccès fut que les chèvres-métis mettaient bas à la même époque que les chèvres domestiques, c'est-à-dire en Mars, et les jeunes périssaient, vu l'état météorologique. Avec les animaux de race pure, on ne peut trouver sur le marché que de très jeunes animaux, âgés de quelques mois à peine, rarement des animaux adultes. (Voir Jahrbuch du C. A. S., XXVI Jahrg. 1890-1891).

Au parc de Sangenberg, près Zurich, ainsi qu'au Jardin zoologique de Bâle, les essais tentés sont restés infructueux, toujours pour les mêmes causes.



Fig. 1.

Mâle  
Bouquetin  
des Alpes.

Outre cette espèce, en voie de disparition, il y a encore le bouquetin des Pyrénées (*C. pyrenaica*) habitant la chaîne des Pyrénées, et dont le bouquetin d'Espagne (*C. hispanica*) n'est qu'une variété: c'est le "Cabra montes" des Espagnols, se rencontrant sur toutes les Sierras de la péninsule ibérique.

Cette espèce est visible au Creux-du-



Fig. 2.

3/4 sang  
Métis Bouquetin des Alpes  
(*Capra ibex*. ♂)  
et chèvre domestique.



Bouquetin d'Espagne ♂  
(*C. pyrenaica*, var. *hispanica*). ♀



Fig. 4.

Van; ces animaux proviennent des bergeries royales d'Italie. Le mâle (fig. 3) est un métis très près du sang, tandis que la femelle (fig. 4) est de race pure. En 1898 et 1899, cette espèce s'est reproduite au Creux-du-Van et leurs descendants paraissent devoir y prospérer. Actuellement les deux exemplaires qui s'y trouvent sont nés au Parc. Au premier abord, rien

qu'à voir leur vivacité, on les distingue immédiatement de nos chèvres domestiques et un examen un peu plus approfondi montre que l'on a bien devant soi un animal sauvage (fig. 5).

Le mâle adulte a des cornes de 0<sup>m</sup>.60 de long, se touchant presque à leur base, annelées, à coupe pyriforme, bien recourbées en arrière, puis en dehors (fig. 6), mais se différenciant nettement des cornes du bouc domestique (fig. 7).



Bouquetin d'Espagne ♂  
(vu de face).

Les cornes de la femelle ont plus d'analogie avec celles de la femelle du bouquetin des Alpes qu'avec les cornes d'une chèvre domestique.

La couleur de leur pelage, comme nous avons pu le remarquer, varie avec la saison, l'âge et le sexe; en été, le poil est court; en hiver, il est épais et long.

Chez le mâle s'étend, des cornes, le long du cou, jus-

qu'aux premières vertèbres dorsales, une sorte de crinière de poils raides, longs de 8 à 9 <sup>1</sup>/<sub>m</sub>, de couleur foncée et de même teinte que la barbe (9 <sup>1</sup>/<sub>m</sub>) et le pin-  
ceau terminal de la queue. - L'arête nasale, le front et le derrière de la tête sont noir brun; des épaules descend une tache triangulaire noire, laquelle suit le devant des jambes; les joues, les côtés du cou, les flancs, la face interne des cuisses sont gris clair; les autres parties inférieures sont blanches. Vers la fin de l'automne, la coloration devient plus foncée, en même temps que le poil s'épaissit et s'allonge.

La couleur de la robe de la femelle est moins variable; cependant plus claire en été qu'en hiver, c'est la teinte chamois clair ou gris brun très clair qui prédomine. Un signe caractéristique est la bande noire de 3 <sup>1</sup>/<sub>m</sub> sur 6 <sup>1</sup>/<sub>m</sub> qui suit la crête du sternum.

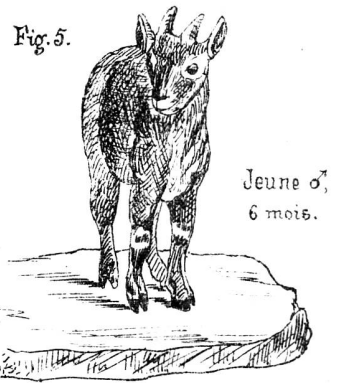
Les jeunes ont même coloration que la mère. Au Parc, ils naissent généralement du 30 avril au 10 mai, et un mois après ils ont déjà des cornes de 1 centimètre.

Ces animaux se nourrissent en hiver de foin, de son, d'orge, et en été de matières végétales vertes.

Le Comité de la Société du Parc du Creux-du-Van espère pouvoir un jour se procurer des bouquetins de race pure.

Verrières / Suisse, Décembre 1899.

A. Mathey-Dupra.



Jeune ♂,  
6 mois.



Bouc domestique  
(*Capra hircus*).

Fig. 7.

## CAUSES PRINCIPALES DE LA RARETÉ DES OISEAUX INSECTIVORES

On se plaint de la diminution des oiseaux insectivores; je suis le premier à reconnaître ce

fait; mais quelle en est la cause?

Avant de l'expliquer, je ferai remarquer que beaucoup d'espèces nichent, exclusivement, dans des excavations naturelles, entre autres les genres mésange, gobe-mouches, étourneau, etc. Cela reconnu, je n'aurai pas de peine à faire comprendre que ce n'est pas la nature, mais l'homme seul, qui a rompu l'équilibre dans ce cas, en enlevant aux espèces qu'il désire protéger le seul moyen qu'elles ont de se reproduire.

Et quelle que soit l'impression que mon observation puisse produire sur les intéressés, je dirai que cette diminution provient de l'extension de l'agriculture. Non, certes, que je blâme cette extension, du moment qu'elle est jugée nécessaire; mais il est de toute évidence que le défrichement presque général qui s'opère depuis quelques années et l'extension donnée à la culture des prairies artificielles en sont les seuls et véritables motifs.

Quelques exemples feront mieux comprendre ma pensée. Ils se rapportent à des espèces qui nichent dans des excavations et à d'autres qui nichent à l'air libre.

Avant le partage des biens communaux et le défrichement qui en est résulté, la chasse aux mésanges se pratiquait, sur une vaste échelle, dans les districts de Delémont et de Porrentruy (je crois d'ailleurs que cette chasse est inconnue dans le canton de Berne, sinon dans la Suisse, ailleurs que dans ces deux districts) et je crois être au-dessous de la vérité en estimant la moyenne de cette destruction annuelle à 3000 douzaines de grandes charbonnières (*Parus major*), les autres espèces plus petites étant, pour me servir de l'expression du jour, considérées comme espèces négligeables. Et cette chasse avait lieu chaque automne à la grande joie des écoliers en vacances, et sans porter préjudice à l'agriculture, que je sache, elle se ferait encore de même de nos jours, si ces espèces trouvaient à nicher comme alors. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir nos forêts au printemps, à l'époque des nichées, et l'on sera étonné de la rareté de ces oiseaux, autrefois si communs.

Je ferai la même observation pour l'étourneau (*Sturnus vulgaris*); je dirai même qu'il est devenu plus rare, tellement rare qu'on ne l'aperçoit plus qu'à son double passage. Cependant cet oiseau pullulait avant la destruction de nos forêts de chênes et il n'était pas rare de voir le même arbre abriter trois, quatre et même 5 nichées de ce volatile; ces nichées, doublées, formaient en automne, dans nos vallées, de véritables nuées de ces oiseaux.

Ces espèces, et bien d'autres que je pourrais citer, diminuent ou disparaissent en même temps que les abris, et toutes les lois protectrices n'y changeront absolument rien.

Quant aux espèces qui nichent dans les prairies artificielles, elles diminuent dans une même proportion, mais pour une raison toute différente; je m'explique:

Dans le premier cas, la rareté des espèces résulte du défaut d'abris, et non de leur destruction; dans le second cas, au contraire, les espèces diminuent par un excès d'abris, et par une véritable destruction. Ici, les agriculteurs peuvent, beaucoup mieux que les chasseurs, fournir des renseignements sur la destruction annuelle qui se fait de nids de perdrix, de cailles, de pipis, d'alouettes, etc., destruction qu'on ne peut et doit attribuer qu'au coucou précoce et attrayant que les prairies artificielles présentent au moment où ces espèces se reproduisent. Personne, en effet, n'est mieux placé que l'agriculteur pour constater combien sont nombreux les nids qu'il détruit involontairement, chaque année, de sa faux meurtrière.

L. Ceppi, pharmacien.

## MONSTRUOSITÉS VÉGÉTALES

( SUITE )

En 1863, M<sup>r</sup>. le D<sup>r</sup>. S. Guillaume parle d'un cep, de l'espèce petit vin rouge, qui porte plusieurs grappes qui n'ont pu se développer depuis l'époque de la floraison. Chaque grain de raisin est remplacé par un grand nombre de petites écailles qui font ressembler les grappes à l'inflorescence de l'Oseille.

M<sup>r</sup>. Louis Coulon voit dans cette anomalie une transformation des étamines en écailles et il cite l'Anémone sylvie, dont il a souvent trouvé des exemplaires où la fleur était complètement changée en feuilles.

En 1864, M<sup>r</sup>. le D<sup>r</sup>. S. Guillaume présente une touffe de *Matricaria Chamomilla* L., haute de 0<sup>m</sup>22, large de 0<sup>m</sup>25 à sa partie supérieure. Toutes les tiges sont soudées en une sorte de lame membraneuse hérissée d'écailles étroites formées par les feuilles. Le haut est couronné par les capitules, dont quelques-uns sont libres avec leurs pédoncules, tandis que le plus grand nombre sont soudés de manière à former une espèce de crête sinuée, jaune au milieu et bordée de blanc. Cette plante a été trouvée dans un champ de trèfle près de St.-Martin, au Val-de-Rux.

M<sup>r</sup>. Charles Junod, ingénieur, fait voir quelques grappes de raisins noirs, parmi lesquels apparaissent des grains, les uns entièrement blancs, les autres partiellement colorés par fuseaux plus ou moins réguliers. Ces grappes proviennent du vignoble de la Grande-Rochette, à Neuchâtel.

En 1865, M<sup>r</sup>. le D<sup>r</sup>. S. Guillaume présente un coing où deux feuilles semblent sortir du péricarpe, près du pédoncule. En grossissant, le fruit a entouré en partie la base de ces feuilles, placées comme lui à l'extrémité d'un rameau.

En 1869, M<sup>r</sup>. Louis Favre, professeur, montre une tête de chou, bizarre, qu'il a reçue de La Chaux-de-Fonds, dont toutes les feuilles portent des excroissances anormales. Insérées sur la nervure médiane, ces excroissances, formées uniquement de tissu cellulaire, ont une longueur de quelques pouces et sont irrégulièrement plissées, de manière à ressembler de loin à un chou-fleur, sans en avoir la structure.

En 1870, le même montre une pomme de terre de grande taille, provenant du Val-de-Rux, dont la forme ramifiée est étrange. Cette forme s'explique par la sécheresse d'une partie de l'été, suivie d'un temps plus humide qui a donné une vie extraordinaire à la végétation.

En 1876, M<sup>r</sup>. le D<sup>r</sup>. S. Guillaume fait circuler une branche de poirier portant des fruits dont les uns, démesurément allongés, sont rétrécis, interrompus en plusieurs endroits où des feuilles se sont développées; d'autres, portés par des pédoncules très longs, sont continués non par le pédoncule, comme c'est le cas le plus souvent dans les exemples de cette nature, mais par un rameau portant des feuilles et des boutons. D'autres rameaux portent des excroissances cornées qui laisseraient facilement croire que ces fruits ne sont que le produit de simples exsudations de l'écorce, si quelques fruits ne présentaient encore à leur extrémité les traces des verticilles floraux.

En 1881, M<sup>r</sup>. F. Tripet fait voir deux tulipes monstres, qui ont chacune plus de 50 pétales. Ses étamines sont au nombre de 12 à 15 et les pistils multiples. Ces monstruosité sont dues à la concrescence de plusieurs périgones.

En 1882, M<sup>r</sup>. C. Russ-Suchard présente une orange qu'il a reçue de Tice; elle est entièrement privée de pépins et montre dans son intérieur une seconde orange complètement développée, ainsi que les rudiments d'une troisième. (A suivre.)

F. Tripet, prof.